

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
du 09 novembre 2021

L'an deux mille vingt et un, le neuf novembre, à 20h00, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Christian FERRU, Maire.

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 13
Présents : 10

Date de Convocation : 02/11/2021

Présents : Messieurs BAUDOUIN Frédéric, BOURDEVERRE Éric, BRISSET Claude, FERRU Christian, FOUCHER Christian, GUERIN Frédéric, LONJOU David, MALICHIER Michel.

Mesdames PAILLÉ Isabelle, TROCHUT Marion.

Absentes excusées : Mesdames CLÉMENT Séverine, DESSE Julie et RASSE Sylvie.

Pouvoir : Madame RASSE Sylvie donne pouvoir à Monsieur GUÉRIN.

Absent : Néant.

Secrétaire de séance : Monsieur MALICHIER Michel

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du compte-rendu du 14 septembre 2021,
- Numérotation habitation du Champ du Vallon,
- Numérotation habitation à La Giraud,
- Nouvelle numérotation Rue de La Tranche anciennement Impasse du Centre,
- Convention entre la Commune d'Asnières-la-Giraud et Emmaüs Saintonge,
- Virement de crédit,
- Avis,
- Questions diverses.

1 Approbation du compte rendu du 14/09/2021

Le Conseil Municipal approuve le compte-rendu de la réunion du 14 septembre 2021.

2° Numérotation du Champ du Vallon

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il faut numéroter l'immeuble situé Rue des Noyers, Champ du Vallon.

Monsieur le Maire propose que la nouvelle adresse postale de cet immeuble soit le 03.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'attribuer le n°03 Rue des Noyers et autorise Monsieur le Maire de transférer tous les documents concernant ce changement à toutes les administrations.

3° Numérotation habitation à La Giraud

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il faut numéroter l'immeuble situé à la Place du Logis- La Giraud, section B parcelle 576.

Monsieur le Maire propose que la nouvelle adresse postale de cet immeuble soit le 17.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'attribuer le n°17 Place du Logis – La Giraud et autorise Monsieur le Maire de transférer tous les documents concernant ce changement à toutes les administrations.

4° Nouvelle numérotation Rue de La Tranche anciennement Impasse du Centre

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que l'on doit renuméroter les immeubles situés Rue de La Tranche et anciennement Impasse du Centre, section C parcelle n°1946

Monsieur le Maire propose que la nouvelle adresse postale de ces deux immeubles, soit le 8 et le 8 Bis.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'attribuer les n°8 et 8 Bis Rue de La Tranche et autorise Monsieur le Maire de transférer tous les documents concernant ce changement à toutes les administrations.

5° Convention entre la Commune d'Asnières-la-Giraud et Emmaüs Saintonge

Une convention pourrait s'établir entre la Commune et Emmaüs Saintonge à compter du 1^{er} février 2022, pour éventuellement collecte et recyclage de divers objets (matériels, cartons...).

M. le Maire demande au Conseil Municipal l'accord pour prêter gracieusement le terrain de l'ancienne déchetterie pour que ce nouveau service s'installe. Vote à l'unanimité.

6° Virement de crédit

Article: 615221 (011) Bâtiments	- 6 000.00 €	
	Article : 615231 (011) Voirie	6 000.00 €

Ce virement concerne les travaux de voirie à La Giraud.
Approbation du Conseil Municipal.

7° Avis

Tous les sujets ci-dessous ont été évoqués lors de la réunion de travail datant du 21 octobre dernier. Certains des avis ci-dessous feront l'objet de délibération lors des prochaines réunions de conseil municipal.

- Choix du devis concernant l'imprimeur pour le bulletin La Cagouille. M. le maire demande à M Bourdeverre de donner les éléments nécessaires à la décision, 2 devis sont proposés.

Avis favorable Imprimerie Bordessoule

- M. le maire fait savoir que toutes les semaines, on demande en mairie des terrains pour construire. Nous ne pouvons plus répondre à la demande. Le maire demande aux élus de réfléchir sur les possibilités pour voir naître un nouveau lotissement qui se situerait sur la route de Chante-Ageasse, à la suite de la résidence des Tilleuls.

Possibilité d'entreprendre le dossier :

- Par la mairie

- Par un promoteur
- Par le Syndicat Départemental de la Voirie (administratif et technique)

Aujourd'hui le choix n'est pas déterminé, néanmoins un avis favorable par l'ensemble des présents pour lancer les procédures concernant le choix.

-M. le maire fait connaître le tableau concernant les vitesses dans les villages. La plupart des villages sont à 30km/h au lieu de 50km/h. Le fichier sera sur le site communal dans la rubrique « sécurité ». Le maire explique qu'il y a encore à faire en 2022 notamment sur les présignalisations. Les arrêtés du maire ont été établis concernant les mesures prises par rapport au changement de vitesse.

Avis favorable par l'ensemble des présents

- M le maire fait connaître des travaux de sécurité qui seraient envisageables dès début 2022

Travaux sécurité route derrière l' ÉCOLE (subvention possible)

Travaux de sécurité Rte de chante - Ageasse (subvention possible).

Travaux de sécurité Rte de Véron (subvention possible)

Un dossier d'amende de police sera effectué auprès du Conseil Départemental pour une aide financière.

Une remarque des élus sur ce sujet : Ne serait-il pas préférable de fermer la route du stade. A réfléchir, à suivre.

Avis favorable par l'ensemble des présents

- M. le maire attend les propositions des élus pour le devenir des terrains ASV St Aubert (DON).

A ce jour, 4 propositions.

Il propose de saisir la population pour donner leur avis. Cette proposition apparaîtra dans le bulletin municipal « La Cagouille ».

Avis favorable par l'ensemble des présents

M. Le maire fait savoir que l'esquisse (délibérée antérieurement) concernant l'éventuel parking à l'église est terminée. L'étude fait apparaître un montant de 169 000€ pour la réalisation-modification de ce parking.

M. Le maire fait savoir qu'il est possible de demander sur 2 années (2022 et 2023) une aide financière au Conseil Départemental.

A partir des éléments des aides financières, le conseil municipal se prononcera favorablement ou pas. M. le maire se charge des demandes d'aide financière.

Avis favorable à la majorité. (9 pour et 2 contre)

Avec M. Bourdeverre, les dates (festivités, événements...) ont été fixées sur le calendrier 2022.

Les élus ont tenu à se positionner par rapport aux diverses festivités et demandent à M. le maire que certaines festivités soient organisées par les associations asniéroises et non par la municipalité. (Téléthon, Jeux inter villages...) M. Bourdeverre donne lecture des dates. Elles seront connues dans La Cagouille en fin d'année .

Avis favorable par l'ensemble des présents.

- M. le maire fait savoir que suite aux différentes rencontres avec les responsables de la Poste. Un constat positif est bien clair, de plus en plus de clients achètent de nouveaux services (Téléphonie...) De ce bon résultat, M. le maire fait savoir que l'aménagement de l'agence postale va être entrepris dès début 2022, avec quasiment la totalité des frais à la charge de la poste (reste à la commune les peintures). Le maire va lancer la procédure auprès de la Poste.

Avis favorable par l'ensemble des présents.

- M. le maire évoque de vouloir créer un marché à Asnières-la-Giraud, ce sujet était le souhait de la nouvelle équipe municipale. Il propose de commencer à « travailler » sur ce sujet.

A savoir qu'il va falloir une année à tout mettre en place. (recherche des commerçants et règlement...)

Avis favorable par l'ensemble des présents.

- Les 2 avis ci-dessous n'avaient pas été évoqués lors de la réunion de travail mais M. le maire fait savoir qu'il faut que les élus se positionnent au plus vite. M. Le maire fait connaître que les fichiers du cimetière sur papier (Saisies du cimetière) créé en 2009, revue en 2014, ont été remis à jour ces jours-ci par M. le Maire.

M. le Maire propose que les saisies soient enregistrées avec l'aide d'un logiciel bien spécifique pour faciliter la gestion du cimetière. En ayant eu des informations sur ce sujet, la Communauté de Communes Vals de Saintonge peut nous installer ce logiciel (Avec photos prises par drone....). Ce service est gratuit, M. le maire pense qu'il faut profiter de cette opportunité. En interne, la saisie des données sera faite par les agents administratifs ou/ et par M. le maire. Nous pourrions programmer ce sujet cimetière sur l'année 2022 pour aussi réaliser des économies puisque ce type de logiciel est onéreux. (Compte tenu des tarifs des autres prestataires autre que la Communauté de Communes).

Avis favorable par l'ensemble des présents

M. Le maire fait savoir que des artisans cherchent à vouloir s'installer sur les petites communes. M. Le maire montre un fichier sur le tableau blanc et fait connaître aux élus un terrain communal libre jouxtant les ateliers municipaux qui pourrait être vendu. Ce terrain ne sert à rien à la commune. M. Le maire propose de mettre en vente ce terrain si un artisan souhaite s'installer sur la commune.

Avis favorable par l'ensemble des présents.

Informations du Maire :

-M. Le maire fait savoir la démission de Mme RATEAU Sandra et donne lecture de la lettre de Mme RATEAU (Démission d'ordre personnel).

-M. Le maire fait savoir que Mme Virginie Paillé (agent administrative remplaçante) ne souhaite pas renouveler son contrat jusqu'au mois d'août 2022. Le maire a demandé au Centre de Gestion pour un nouveau contrat agent administratif. Il a reçu cet après-midi une personne intéressée par ce poste.

-M. Le maire fait savoir les arrêts de travail (en maladie) de 2 agents au service technique. Il est évident que cela entraîne des difficultés pour les tâches à accomplir. Des annonces, pour recherche d'une personne (bricolage et peinture), ont été diffusées pour un temps complet à 35h sous contrat. Les élus ont été informés de cette situation avant ce jour.

-Comme tous les ans, 90 buses ont été nettoyées et quelques têtes de buse remises en état (dont au village du Puits avec remontée du mur).

- Mairie, travaux supplémentaires :

Travaux charpente et plafonds de la mairie sont réalisés (dont des travaux imprévus). Il y avait urgence (maçonnerie du pignon, charpente en mauvais état). Peinture des pièces du 1^{er} étage, revoir l'électricité (LED) et installation de radiateurs avec consommation moins importante (économie et moins énergétique) restent à faire.

- Garage couvert (anciens ateliers) : suite au contrôle SOCOTEC, un artisan est en cours de placer un nouveau dispositif électrique avec la mise en place de LED (économie et moins énergétique).

- Au cimetière, 2 fontaines ont été installées pour améliorer l'apparence des robinets et ont été placées par les agents.

- Le 2 novembre, M. le maire a rendu visite à M PORCHET James pour ses 100Ans. Compte tenu de la crise sanitaire, et suivant sa volonté, nous n'avons pas pu faire davantage. Le maire a offert le gâteau et le champagne au centenaire, à la direction de la maison de retraite et à un membre de sa famille.

- M. Le maire a renégocié à nouveau les contrats d'assurance véhicules puisque suite à l'achat du nouveau véhicule C3, nous pouvions prétendre à un tarif «dit flotte» (AXA en concurrence avec

Groupama). Économie de 1000 € avec les mêmes conditions (AXA retenu). M. Le maire fait savoir qu'il va revoir aussi les contrats habitations (Revus en 2015).

- Le maire informe que la subvention pour l'étude de DECI (Défense à incendie) a été reçue. Aide de 30 % sur le montant.

- Suite à la dernière réunion de travail sur le PLU le 19 octobre 2021, le bureau instructeur va nous adresser une synthèse de la modification (dit modernisation) du PLU, par rapport à nos souhaits. Nous allons devoir nous réunir pour affiner ce document qui sera ensuite validé par une délibération. Comme convenu, et suite à l'accord du bureau instructeur, le courrier d'information (les déclarations de travaux touchant le PLU) est en cours de distribution dans tous les foyers asniérois.

- Comme convenu, une alarme intrusion télésurveillance, incendie et sécurité du personnel est installée depuis le 3 novembre.
Cette alarme est reliée à un centre de sécurité qui alerte de suite la gendarmerie si besoin en fonction des images reçues au centre. De même, l'alarme s'effectue sur le portable du maire et des 2 adjoints.
En cas d'agressivité envers les agents de la mairie, un dispositif est mis en place pour avertir le centre de sécurité. (A notifier sur le document unique du personnel)
Encore un vol en mairie et agence postale de Migré. Il y avait nécessité.

- Comme prévu en 2021, le standard téléphonique et toute la téléphonie vont être remplacés le 16 novembre. C'est pour améliorer les contacts avec la mairie, il y avait des dysfonctionnements comme par exemple, la ligne occupée très longtemps lors qu'une personne appelle la mairie. Le répondeur qui n'enregistrait pas toujours... Ce ne sera plus le cas, une vraie amélioration.

- Un agent est en train de nettoyer tous les murs extérieurs des bâtiments publics (Mairie École, Foyer, Maison des associations.

-Le maire fait savoir qu'il a participé toute la journée du 05 novembre au séminaire des maires au Vals de Saintonge Communauté, une journée intéressante et très fructueuse.

- Le maire fait savoir qu'il a reçu une réponse écrite du département par rapport aux travaux du bourg Il cite : « Concernant les travaux de la traverse de Asnières-la-Giraud, le DC E (Dossier Consultation Entreprise) est inscrit à la CP (commission permanente) de septembre, les travaux pourraient être programmés au 1er semestre 2022 sous réserve de crédits.

Dates à retenir :

le 11 novembre : cérémonie commémorative.

le 20 novembre : concert à l'église .

Le 25 novembre : réunion des élus concernant le bulletin municipal.

le 27 novembre un arbre ...un enfant : plantation d'arbustes.

le 17 décembre :Noël des enfants et du personnel.

M. Eric BOURDEVERRE

- interpelle M le maire par rapport aux diverses plaintes dues aux travaux de la fibre chez les particuliers. (Tuiles cassées...)

M. Le maire répond que le prestataire a été prévenu à chaque souci constaté.

Il a fait le nécessaire à plusieurs reprises afin que les particuliers soient entendus auprès du fournisseur, M. le maire ne sait quoi faire de plus, mais il soutient les particuliers devant les dégâts engendrés sur la commune.

- évoque que les gens qui ne souhaitent pas chanter au Karaoké TELETHON peuvent quand même venir à la soirée.

-Propose aussi que celles et ceux qui souhaitent participer au Telethon d'une autre manière (Don) peuvent faire des crêpes, des merveilles, des quiches... pour la soirée Telethon. Il suffit de se faire connaître à la mairie.

M. Claude BRISSET

- fait savoir qu'un camion /fourgon est toujours mal garé au village de La Tranche.

M. Le maire lui fait savoir qu'il a rencontré le propriétaire du véhicule, ce dernier devait faire le nécessaire au plus tard le 30 septembre. M. Le maire va lui remettre un courrier au plus vite puisqu'il y a danger.

M. Christian FOUCHER

demande que dans la rue des Brélèsies, les fleurs hautes soient taillées. M. Le maire en fera part aux agents.

FIN de séance 23h00